ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES · DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
PROFESSION DE FOI — CAP A
ÉVALUATION · RECOURS · RECONNAISSANCE
Pour élire vos représentant·e·s à la Commission Administrative Paritaire de catégorie A

Du 3 au 10 décembre 2026, vous élirez vos représentant·e·s à la CAP A. Depuis la loi de transformation de la fonction publique, à laquelle nous nous sommes opposés, les CAP ont perdu leur compétence sur les mutations et l'avancement ; elles restent recentrées sur les décisions individuelles défavorables.

Catégorie A, c'est souvent la responsabilité sans le rapport de force : plus d'autonomie exigée, plus de sollicitations, et une porosité numérique qui grignote le temps personnel. Nos élu·es défendent une charge de travail soutenable et un droit à la déconnexion qui ne reste pas un slogan de convention.

> **Quand un·e agent·e est seul·e face à l'administration, il ou elle doit pouvoir compter sur une organisation syndicale compétente, disponible et déterminée. C'est le choix que porte la CGT.**

Le rôle de la CAP A : ce qu'elle peut faire pour vous

- Révision du compte rendu de l'entretien professionnel ou de l'évaluation.
- Recours sur un refus, un non-renouvellement ou une interruption du télétravail.
- Recours sur certaines décisions relatives au temps partiel, au compte personnel de formation (CPF) ou au compte épargne-temps (CET).
- Examen de certaines décisions de reclassement et de titularisation.
- Conseil de discipline relatif aux mesures disciplinaires.

Notre méthode en CAP A

- ✔ Préparer le recours avec l'agent·e à partir des faits, des pièces et des délais applicables.
- ✔ Vérifier la motivation de la décision et le respect de la procédure.
- ✔ Porter les arguments de l'agent·e devant l'administration et, lorsque la CAP est saisie, dans l'instance.
- ✔ Suivre la décision et orienter vers le bon niveau lorsque la question relève du CSA ou d'une autre procédure.

> **La CAP A n'est pas une instance générale de politique RH : sa force est la défense précise des situations individuelles.**

Nos élu·es agissent au quotidien

- ✔ Nos élu·es et militant·es sont présent·es au quotidien, pas seulement au moment des élections.
- ✔ Ils et elles répondent aux questions des collègues et accompagnent chaque recours.
- ✔ Ils et elles interviennent sur les situations individuelles et portent les difficultés remontées des services.
- ✔ Ils et elles défendent les missions, les emplois et les conditions de travail.

> **Un syndicat ne se résume pas à siéger dans une instance. Il agit chaque jour aux côtés des personnels.**

Télétravail, protection sociale complémentaire (Alan), encadrement de l'intelligence artificielle : ces combats se jouent au CSA de centrale, où la CGT porte la même exigence — voir notre profession de foi CSA de centrale.

Les enjeux propres à la CAP A

- Des évaluations fondées sur des critères objectifs et vérifiables.
- La reconnaissance des qualifications, de l'expérience et des responsabilités réellement exercées.
- Des décisions individuelles motivées, traçables et contestables.
- Des parcours professionnels qui ne pénalisent ni l'expertise ni les mobilités choisies.
- La vigilance sur les effets individuels des transformations numériques sur la charge et la responsabilité.

Nos priorités pour 2026-2030

- ✔ Défendre chaque recours sur l'évaluation avec un examen précis du dossier.
- ✔ Exiger des critères d'évaluation explicites et une motivation réelle des décisions défavorables.
- ✔ Accompagner les recours concernant télétravail, temps partiel, CPF, CET et reclassement.
- ✔ Porter la reconnaissance des qualifications, de l'expérience et des responsabilités dans les parcours.
- ✔ Imposer un droit à la déconnexion réellement effectif et un encadrement strict des outils numériques.
- ✔ Agir contre les écarts de traitement et les discriminations dans les décisions individuelles.

POURQUOI VOTER CGT ? PARCE QUE CHAQUE VOIX COMPTE.

Voter CGT, c'est choisir :

- une organisation indépendante
- des élu·es de proximité
- un syndicalisme de propositions et d'action
- une défense exigeante des droits individuels et collectifs

Pour vos droits

Pour améliorer les conditions de travail

Pour le service public



Nos candidat·es

Pour des élu e s proches de vous et à l'offensive

Eric BUTOT (*IRA)*

Nathalie PRUGNIT (*DREETS)*

Amandine DESHOULIERES (*École des Mines)*

Karima BENALI-KERROUMI (*SG)*

Guillaume DE GERANDO (*DGCCRF)*

Fabienne HUBER *(DREAL)*

Fabrice DELIENCOURT (*SG-SRH3PSS)*

Laure-Agnès QUENU (*SRE)*

Bénédicte CHABERNAUD (*SRE)*

Jean-François BODVIN (*SRE)*

Aïcha HAMDADOU (SG*)*

Jean-Michel FEVRIER (*ARCEP)*

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 — VOTEZ CGT